



DE BONS SERVICES DE GARDE ça fonctionne pour le Canada

De bons services de garde, ça fonctionne pour le Canada Bâtir un système national d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance

Le Canada est un des pays les plus riches au monde. Mais quand il s'agit de soutenir les jeunes enfants et les familles, nous sommes un pays pingre. Et c'est d'autant plus vrai au chapitre des services de garde à l'enfance. Au Canada, le taux de participation des mères de jeunes enfants au marché du travail est très élevé et pourtant, nous sommes au dernier rang à l'échelle internationale pour la qualité et l'accès de nos services de garde.

La chose correcte à faire – la chose intelligente à faire

L'instauration d'un programme national de garde d'enfants, *c'est la chose correcte à faire*. Le gouvernement fédéral a signé des ententes internationales en vertu desquelles il s'est engagé, au titre de droits de la personne, à fournir aux enfants et aux familles des services de garde de qualité et accessibles. Mais il n'a pas donné suite à ses engagements.

Comme l'ont démontré beaucoup d'autres pays, assurer l'accès aux enfants à des services éducatifs et de garde de bonne qualité qui permettent en même temps aux parents de concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles, *c'est la chose intelligente à faire*. De tels services aident les enfants à apprendre, à grandir en santé et être valorisés, un bienfait pour les familles et la société qui dure toute la vie. Ils permettent aussi de réduire le stress des familles, de favoriser l'emploi, de réduire la pauvreté, de stimuler l'économie et de renforcer les collectivités.

Les enfants, les femmes et les familles de ce pays méritent mieux que des paroles sans actions. Ils méritent un programme national d'éducation préscolaire et de services de garde de qualité et accessibles.

Quelques faits

Plus de 70 % des mères d'enfants de zéro à cinq ans sont actives sur le marché du travail et pourtant, le nombre de places en services de garde réglementés est suffisant pour accueillir seulement 20 % de ces enfants.

Contrairement à la plupart des pays industrialisés, les gouvernements canadiens de tous les ordres, fédéral, provincial et territorial, et les municipalités, se fient aux individus, aux organismes communautaires et aux garderies commerciales pour bâtir et exploiter les services de garde. Et les parents assument la part du lion des coûts. De sorte que :

Garde non réglementée

Lorsque les frais de garde sont élevés et que l'accès est limité, beaucoup de parents ont recours à la garde non réglementée, une solution qui n'est pas toujours fiable et peut même comporter des risques. Plus 20 % d'enfants âgés de 1 et 2 ans, dont les mères travaillent ou sont aux études, sont confiés à un service de garde non régi (autre qu'un membre de leur famille).

- **L'accès** aux services est erratique parce qu'il n'y a pas de planification. Les familles sont donc privées d'une place dans un service de garde réglementé et les collectivités sont privées quant à elles de services grandement nécessaires. L'accès est particulièrement restreint pour les familles qui ont des poupons ou des enfants à besoins particuliers; pour les familles en milieu rural et les familles autochtones; et pour les familles francophones à l'extérieur du Québec.
- Les **frais de garde** sont relativement élevés en comparaison à d'autres pays, trop élevés pour les familles ordinaires. Les frais de garde représentent souvent la deuxième dépense la plus élevée, après le logement, liée à l'éducation des enfants.
- La **qualité**, facteur critique pour un sain développement de l'enfant, est inconsistante, et ce, même en garde réglementée. Ce n'est pas étonnant : on sait qu'il est essentiel pour assurer la qualité des services de pouvoir compter sur du personnel bien formé et payé équitablement, or les éducatrices et éducateurs à la petite enfance au Canada gagnent 55 % du salaire de travailleurs qui ont un niveau d'éducation comparable. Faut-il donc se surprendre que plus de la moitié des éducatrices formées au Canada ne travaille pas dans le secteur des services de garde à l'enfance?

Faute d'un programme national de garde d'enfants planifié et appuyé sur un réseau public et sans but lucratif de services de garde, la garde non régie et, de plus en plus, les garderies commerciales occupent le terrain. Pourtant, bon nombre d'études démontrent que les services de garde à but lucratif ne fournissent pas aux jeunes enfants la qualité élevée de services dont ils ont besoin et n'offrent pas l'accessibilité et l'abordabilité que réclament les familles.

Commencez maintenant : bâtir un système d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance d'ici 2020 :

Les systèmes d'éducation publique, avec leurs antécédents de droit universel et de prestation de services dans le secteur public, peuvent aider à tracer la voie en fusionnant service de garde et éducation pour créer un système moderne d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance au Canada.

Pourtant, le Canada n'a même pas commencé à bâtir de système national de garde d'enfants.

À la lumière de ces faits, nous demandons aux partis qui aspirent à former le prochain gouvernement fédéral de s'engager à adopter une loi prescrivant le droit universel aux services de garde et à fournir du financement sur plusieurs années pour l'instauration d'un programme national. Les provinces et les territoires recevant des fonds fédéraux accepteraient de mettre en place :

1. Un système abordable, de qualité, public et sans but lucratif de services éducatifs et de garde à l'enfance accessibles à tous les enfants d'ici 2020.
2. Un cadre stratégique comportant des buts et des objectifs, des cibles et des échéanciers, et reconnaissant le rôle et les responsabilités des provinces et des territoires.
3. Un plan pour créer un système de services inclusifs répondant aux besoins des enfants et des familles par
 - La croissance du secteur public en créant des réseaux publics de services éducatifs et de garde à l'enfance où les services communautaires existants seraient intégrés aux réseaux publics actuels.
 - Du financement public consenti au système d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance plutôt qu'aux parents sur une base individuelle de manière à créer et à soutenir des services de garde de qualité et accessibles que tous les parents auront les moyens de s'offrir.
 - Un suivi et des rapports publics sur les niveaux de qualité et d'accès du système.

Dans le cadre de ces recommandations générales, nous reconnaissons au Québec le droit de créer ses programmes sociaux et son droit à une compensation adéquate du gouvernement fédéral, et nous applaudissons le leadership dont il a fait preuve dans la mise en œuvre de son réseau de services de garde à l'enfance.

Voici ce que vous pouvez faire :

1. Lorsque votre candidate ou candidat se présente à votre porte, dans les assemblées de candidats et dans les médias, posez-lui la question suivante :

« Si votre parti forme le prochain gouvernement du Canada, vous engagez-vous à adopter un plan qui dotera le pays d'ici 2020 d'un système national de services de garde entièrement développé et à y injecter dès la première année des sommes importantes pour lancer l'initiative? »

2. Joignez-vous à la campagne pour faire d'un programme national de services de garde un enjeu de cette élection fédérale en communiquant avec votre association locale ou provinciale de promotion et de défense des services de garde ou rendez-vous à (www.buildchildcare.ca) pour d'autres renseignements.

Lors de l'élection fédérale, votez pour de bons services de garde, un choix qui fonctionne pour le Canada.

Autorisé par ACPSGE/Code bleu pour les services de garde à l'enfance